Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Zootechnicien-ne, session 2023, dans l'académie de PARIS.

L'Administrateur du COLLEGE DE FRANCE.

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale :

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de PARIS, au titre de l'année 2023 :

DÉCIDE :

Article 1 er : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Zootechnicien-ne, au titre de l'année 2023, dans l'académie de PARIS :

Madame FRAGNER Laurence, ingénieure de recherche de 2ème classe inserm, présidente, Institut national de la Santé et de la recherche Médicale. Paris.

Monsieur DUPONT Erwan, maître de conférences hors classe, vice-président, Université de Lille, Vileneuve-d'Ascq.

Madame LOISEL Séverine, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur MANNOUI Abdelkrim, ingénieur de recherche de 2ème classe, Sorbonne Université, Paris. Madame SAURINI Françoise, ingénieure d'études de classe normale inserm. Institut national de la Santé et de la recherche Médicale, Paris.

Monsieur EZAN Pascal, assistant ingénieur, suppléant, Collège de France, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le viceprésident désigné.

Fait à Paris , le 45 mai 2023

Le Directeur Général des Services

Achaud ROFFIGNON